St Benoît
maternelle, primaire, collège Le Mans

Informations Générales

> Fonctionnement de l'Etablissement :

Nous vous remercions de votre confiance en faisant le choix de scolariser votre enfant à St Benoît-Maupertuis.

Comme tous les établissements de l'Enseignement Catholique, c'est grâce à la collaboration active de l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) et de l'APEL (Association des Parents d'Elèves) que les Chefs d'Etablissement peuvent remplir leurs missions éducatives et pédagogiques auprès des élèves.

L'OGEC investit chaque année pour assurer l'entretien des locaux et le renouvellement des équipements pédagogiques et informatiques.

Pour fonctionner, l'établissement perçoit des fonds publics. Cependant, une partie des frais reste à la charge de l'OGEC. C'est pourquoi, les contributions des familles complètent le budget.

En accord, avec notre projet éducatif, nous avons à cœur d'accueillir les élèves quelques soient leurs différences, pour les faire grandir et les accompagner dans la réussite de leurs projets.

Être membre de l'OGEC, c'est participer à la vie de l'Etablissement et à sa pérennité, en mettant ses compétences et sa personnalité au service de l'éducation et de la formation de nos jeunes.

Si vous souhaitez rejoindre l'OGEC, vous pouvez adresser un mail à : secretariat@stbenoitmaupertuis.fr.

M. Emmanuel D'AILLIERES
Président de l'O.G.E.C. St Benoît - Maupertuis

St Benoît
maternelle, primaire, collège Le Mans

apel
ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

- L'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) :

L'APEL agit et s'implique dans la vie des établissements scolaires. Nous avons la responsabilité de représenter les parents, au sein des établissements, comme auprès des responsables de l'institution scolaire et des pouvoirs publics.

L'APEL St Benoit Maupertuis fait également partie d'un mouvement national qui fédère près d'un million de familles qui, comme vous, ont choisi librement l'école de leurs enfants.

Adhérer à l'APEL c'est participer à ce mouvement national et vous permet de bénéficier d'actions concrètes dans l'établissement de votre enfant et d'outils pour vous accompagner dans votre rôle de parents :

- **Famille & éducation**, le magazine de l'APEL, qui propose des conseils pratiques et des éclairages sur les enjeux éducatifs
- **Un site internet apel.fr** riche en ressources pour répondre à vos questions sur la scolarité, l'orientation et la vie de famille
- **Une ligne d'écoute et de conseil**, où des professionnels répondent à vos questions sur tous les sujets éducatifs et scolaires, joignable tous les jours au **01 46 90 09 60**
- **Information et conseil aux familles**, proposé par notre Apel départementale pour vous aider sur les thématiques d'orientation, d'école inclusive et dans le parcours scolaire de votre enfant

Toutes ces actions sont rendues possibles grâce à l'engagement des parents et à leur adhésion. C'est pourquoi dans le cadre de l'inscription de votre enfant vous est proposée l'adhésion à l'APEL, d'un montant de **25 €.** Après un versement de 18,50 € aux différentes instances régionales et nationales, 6€50 sont retenus pour l'association APEL St Benoit Maupertuis.

Être membre de l'APEL c'est être acteur dans l'établissement de ses enfants :

- **S'engager autrement** dans la scolarité de ses enfants
- Être membre d'une **communauté qui fait grandir tous les élèves**
- **Animer** la vie scolaire, **créer du lien** entre chaque famille
- Apporter un **appui financier aux projets de l'école** en collaboration étroite avec les équipes enseignantes

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie de l'établissement de votre enfant ? Vous souhaitez mettre un peu de votre temps, vos talents, votre enthousiasme au service des familles ? Rejoignez l'équipe de l'APEL St Benoit Maupertuis ! Contactez-nous : apel@stbenoitmaupertuis.fr.

Nous espérons vivement pouvoir compter sur votre participation et vous remercions par avance de votre confiance.

Mme Aurélie Guyon, présidente de l'APEL St Benoit Maupertuis

St Benoît
maternelle, primaire, collège Le Mans

> Vie dans l'établissement :

1. L'accueil de l'établissement (autant physique que téléphonique) est ouvert, en périodes scolaires :
   - Tous les jours : De 8 H 00 à **12 H 20** et de **13 H 15** à 18 H 15
   - Fermé le mercredi après-midi.

   Les adultes de l'établissement seront toujours à votre écoute, merci de bien vouloir **respecter les horaires d'accueil** pour faciliter votre prise en charge.

   En dehors des horaires prévus, vous pouvez laisser un message sur notre répondeur.

2. Tous les élèves du collège disposent d'un **carnet de correspondance** et d'une **carte self « St Benoît-Maupertuis »**, pour les demi-pensionnaires, délivrée gratuitement. En cas de perte ou de dégradation, le renouvellement du carnet de correspondance sera facturé : **10€** et celui de la carte de self sera facturé : **15 €**

> Calendrier des vacances scolaires :

L'académie de Nantes est en zone B.

TOUSSAINT	Du **vendredi 16 octobre 2026** au soir au **lundi 2 novembre 2026** au matin
NOEL	Du **vendredi 18 décembre 2026** au soir au **lundi 4 janvier 2027** au matin
HIVER	Du **vendredi 19 février 2027** au soir au **lundi 8 mars 2027** au matin
PRINTEMPS	Du **vendredi 16 avril 2027** au soir au **lundi 3 mai 2027** au matin
ETE	**Vendredi 2 juillet 2027** au soir*

*La convocation des enseignants pour surveiller ou corriger les examens (BAC et DNB) nous contraint le plus souvent à libérer les élèves du collège plus tôt.

Jeudi 06 mai 2027 – Ascension – pas de cours le vendredi 07 Mai 2027

St Benoît
maternelle, primaire, collège Le Mans

Assurance scolaire :

L'établissement a souscrit un contrat groupe qui couvre l'ensemble des activités scolaires, pour tous les élèves. **Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une autre assurance scolaire.** Un espace est spécialement dédié aux parents sur le site www.saint-christophe-assurances.fr pour :

- Prendre connaissance des garanties couvrant votre enfant,
- Télécharger et imprimer une attestation d'assurance.

« Courrier rentrée Mutuelle St Christophe » en pièce jointe

Culture religieuse à l'école :

Des séances auront lieu en classe, en présence, éventuellement, du père Joseph, pour les classes de CP – CE1.

Des séances de culture des religions auront lieu en classe de CE2 – CM1 et CM2, animées par les enseignantes.

Des séances de catéchèse seront proposées en début d'année, sur inscription, pour les classes de CE2 – CM1 et CM2, animées par une animatrice de la pastorale.

Temps de prière et célébrations :

Les jeunes qui le souhaitent peuvent participer à des célébrations ou à des temps de prière, sur le temps de midi. Ceux qui souhaiteraient se préparer au baptême, à la Première Communion, à la Profession de Foi ou à la Confirmation, peuvent le faire en contactant Mme CHENET pour l'école, M. MARTINEAU pour le collège.

Groupe de réflexion au collège :

Nous proposons à tous les élèves, un temps d'échanges deux fois dans l'année, sur l'heure de vie de classe. Ce temps est animé par le Père Joseph GONSALVEZ qui accompagne notre établissement scolaire sur des thèmes comme la solidarité, le pardon, la tolérance.

Listes des fournitures scolaires :

A l'école, la majorité des fournitures (cahiers, classeurs…) seront achetées par l'établissement et vous seront facturées. Les listes de fournitures complémentaires vous seront transmises par mail, via EcoleDirecte, ou remises à votre enfant courant juin (consultables sur le site internet).

Au collège, nous proposons un kit scolaire pour les élèves qui sera à réserver pour le 30 juin au plus tard.

St Benoît
maternelle, primaire, collège Le Mans

> Environnement Numérique à disposition des familles et des élèves :

L'établissement est doté d'un Environnement Numérique divisé en trois outils de communication permettant le travail et/ou la communication entre les élèves, les familles, l'équipe enseignante, la vie scolaire et l'équipe administrative :

1- EcoleDirecte :

Chaque responsable légal dispose d'un espace Famille sur EcoleDirecte et chaque élève bénéficie d'un espace plus restreint. Nous vous invitons donc à utiliser votre code responsable pour communiquer avec nous et les enseignants.

A partir d'une connexion sécurisée, ce site www.ecoledirecte.com vous permettra de :

- suivre au quotidien la vie scolaire de votre enfant (retards, absences, sanctions) et ses résultats scolaires (notes, compétences, examens blancs…) ;
- visualiser les documents administratifs (factures, certificat de scolarité, bulletins…) ;
- suivre son « porte-monnaie » pour la consommation des repas pris au self et réserver en ligne des repas exceptionnels ;
- payer en ligne ;
- consulter son emploi du temps (au collège), son cahier de texte ;
- consulter l'agenda des événements de l'établissement ;
- consulter les circulaires distribuées à votre enfant ;
- consulter la messagerie électronique…

Seules les nouvelles familles obtiendront, par courrier, les codes d'accès pour se connecter. Les familles de l'établissement conservent leurs identifiant et mot de passe (modifiés lors de la 1ère connexion et non connus par nos services) tout le long de la scolarité de leur enfant à St Benoit-Maupertuis.

2- Microsoft 365 (au collège) :

Chaque élève dispose d'une adresse de messagerie scolaire « prenomentier.nomentier@stbenoitmaupertuis.fr » qui permet de communiquer en intranet avec toutes les personnes de l'Etablissement.
L'élève peut utiliser des logiciels Microsoft et dispose également d'un espace de stockage de documents en lien avec les activités faites en cours.

3- Notre site internet et réseaux sociaux :

Sur notre site Internet, www.stbenoitmaupertuis.fr, et sur les réseaux sociaux vous pourrez consulter régulièrement la vie de l'établissement (les actualités, les événements…).

Les élèves peuvent utiliser des ordinateurs dans le cadre de leur étude. Cet usage doit se faire dans le respect de la législation (respect des personnes, de la propriété intellectuelle, les âges d'accès…) et uniquement en fonction des consignes des enseignants et personnels. L'établissement peut contrôler cet usage et posera les sanctions nécessaires lors de mauvais usage)

4- Charte informatique :

Chaque élève dispose d'un compte personnel et s'engage à en préserver la confidentialité et à respecter le matériel mis à disposition.
L'établissement assure l'accompagnement des élèves et peut contrôler l'usage des services pour des raisons pédagogiques, techniques et légales.

L'utilisation d'Internet doit se faire dans le respect de la loi, de la propriété intellectuelle et des droits des personnes. Toute consultation ou diffusion de contenus illicites est strictement interdite.

Les données personnelles des élèves sont protégées. En cas de non-respect de la charte, des sanctions disciplinaires et spécifiques peuvent être appliquées, conformément au règlement intérieur.

5- RGPD

Les données qui vous sont demandées dans le dossier de demande d'admission de l'école et/ou du collège, sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant.

Celles-ci concernent l'identité, la scolarité, la gestion administrative et comptable, la vie scolaire et, le cas échéant, la santé de l'élève. Elles sont nécessaires à l'inscription, au suivi de la scolarité, aux activités pédagogiques et aux services annexes.

Certaines données peuvent être transmises à des organismes partenaires ou institutionnels dans un cadre strictement défini.

Les données sont conservées pendant la scolarité et jusqu'à dix ans après. Les personnes concernées disposent de droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de réclamation auprès de la CNIL.